

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

VEUILLEZ PRENDRE AVIS, que lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025, le conseil a adopté le règlement no. 009-2025 intitulé:

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

Tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

DONNE À ACTON VALE, ce 8^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-cinq.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière de la Ville d'Acton Vale par les présentes, certifie que l'avis ci-dessus a été publié conformément à la Loi en affichant copie attestée dudit avis au bureau de l'Hôtel de Ville et dans le journal "La Pensée de Bagot" ce 16^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-cinq.

Claudine Babineau, OMA
Greffière